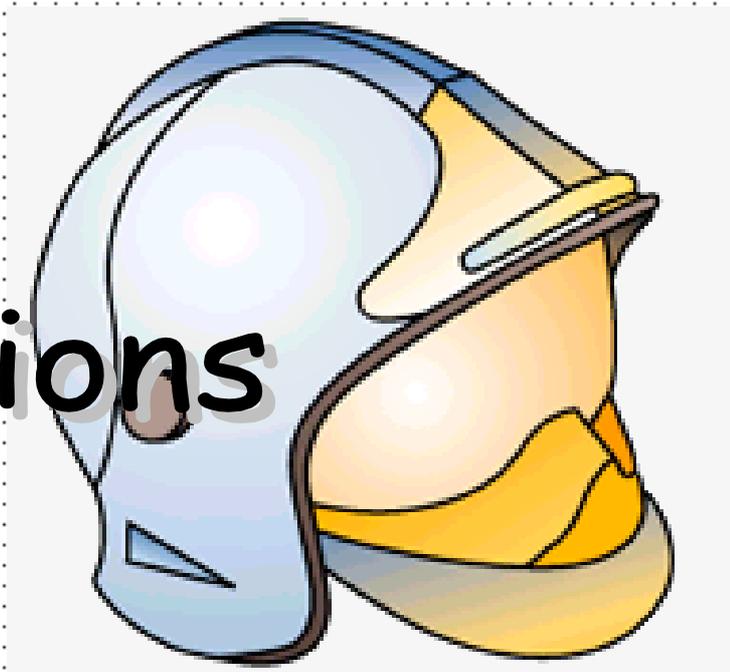


Référentiel

des

formations

des

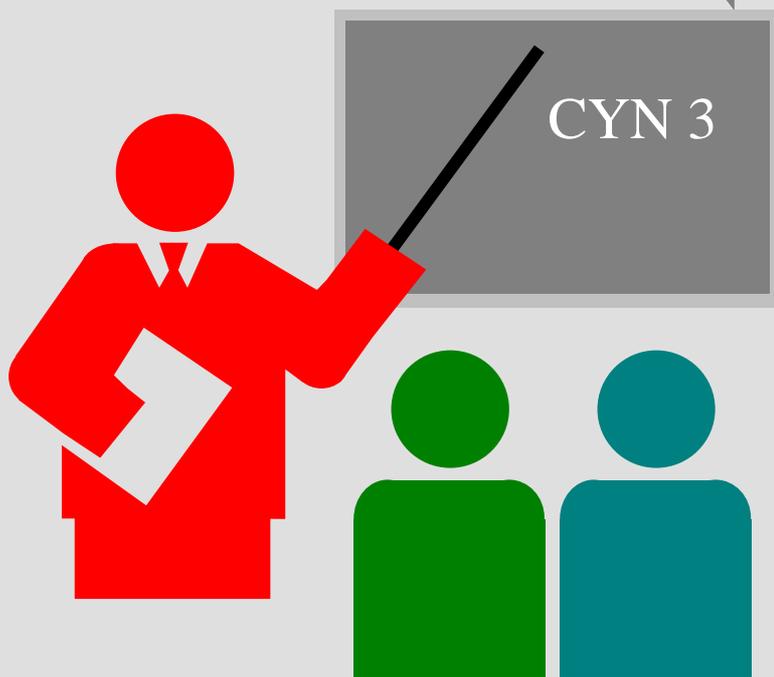


Sapeurs-Pompiers

CONSEILLER TECHNIQUE CYNOTECHNIQUE

CYN 3

Scénario pédagogique de formation



UNITE DE VALEUR DE FORMATION
CONSEILLER TECHNIQUE CYNOTECHNIQUE -
CYN 3 : 30 H 00

GESTION DE LA RESSOURCE HUMAINE ET CANINE : 16 H 00

DESCRIPTIF	VOLUME HORAIRE	REFERENCES
• Recrutement d'un futur conducteur cynotechnique	1 h 30	A1.1
• Suivi quotidien et évaluation qualitative d'une ressource humaine	1 h 00	A2.1
• Gestion prévisionnelle d'une ressource humaine	0 h 30	A3.1
• Recrutement d'un chien de recherche	3 h 00	A4.1
• Logement et environnement quotidien des chiens	6 h 00	A5.1
• Respect de la réglementation concernant le chien	1 h 00	A6.1
• Physiopathologie de l'effort physique du chien	3 h 00	A7.7

GESTION DES MOYENS CYNOTECHNIQUES : 5 H 00

DESCRIPTIF	VOLUME HORAIRE	REFERENCES
• Gestion des équipes cynotechniques	2 h 00	B1.1
• Gestion des unités cynotechniques	3 h 00	B2.1

COORDINATION ET OPTIMISATION DE L'OPERATIONNEL CYNOTECHNIQUE : 7 H 00

DESCRIPTIF	VOLUME HORAIRE	REFERENCES
• Méthodologie opérationnelle en recherche de personnes égarées et ensevelies	2 h 00	C1.1
• Connaissance des domaines cynotechniques d'utilité	1 h 00	C 2.1
• Contrôle d'aptitude opérationnelle	1 h 00	C3.1
• Optimisation des capacités opérationnelles du chien	3 h 00	C4.1

EVALUATION : 2 H 00

DESCRIPTIF	VOLUME HORAIRE	REFERENCES
• Evaluation théorique et pratique	2 h 00	D1.1

CONSEILLER TECHNIQUE CYNOTECHNIQUE CYN 3

DUREE : 30 h 00

Groupe de travail

132 ^{ème} groupement cynophile de l'armée de terre de Suippes	• Cne DOMALAIN
SDIS 07	• Sch. BAUBET
SDIS 08	• Vét. Lcl GRANDIDIER
SDIS 08	• Adj MARCHAND
SDIS 33	• Adc GHROUM
SDIS 38	• Adj PERRET
SDIS 38	• Vét. Cdt OUABDESSELAM
SDIS 44	• Cne HOUEBINE
SDIS 51	• Lcl POSTAT
SDIS 57	• Ltn SCHLICHTER
SDIS 59	• M. BLANQUART
SDIS 63	• Lcl BAUTHEAC
SDIS 63	• Adj VINOIS
SDIS 63	• Vét. Cdt TELLIER
SDIS 64	• Sgt STINGLHAMBER
SDIS 77	• M. ROUGER
SDIS 91	• Col de KUYPER
SDIS 91	• Vét. Cne GORVEL
BSPP	• Cne CHEVALLIER
BSPP	• Vét. Biologiste principal Cdt GRANDJEAN
COMFORMISC	• Cne GUILLOT

SCENARIO PEDAGOGIQUE DE FORMATION

INTITULE :	Unité de valeur de formation CYN 3	SCENARIO PEDAGOGIQUE :	Elaboré
DISCIPLINE :	CONSEILLER TECHNIQUE CYNOTECHNIQUE	NIVEAU :	CYN 3
PUBLIC : (nombre et qualité)	Maximum 15 chefs d'Unité cynotechniques ou vétérinaires de sécurité civile	DUREE TOTALE :	30 h 00
PRE-REQUIS :	- CYN 2 ou vétérinaires de sécurité civile - FOR 2		

<p>OBJECTIF GENERAL :</p> <p>A la fin de la formation, le stagiaire est capable de :</p> <p>SAVOIR : Conseiller administrativement et techniquement sa hiérarchie dans le domaine cynotechnique</p> <p>SAVOIR FAIRE : Encadrer des stages de formation gérer la ressource humaine et canine</p> <p>SAVOIR ETRE : Garant de la doctrine</p>	<p><u>RAPPEL</u></p> <p>Les volumes horaires de chaque séquence de formation sont mentionnés à titre indicatif. Le formateur passe à la séquence suivante lorsque l'objectif de formation est atteint. De ce fait, en fonction du niveau des stagiaires, la durée de chaque séquence peut être soit augmentée soit diminuée</p> <p><u>ATTENTION</u></p> <p>La vérification des prérequis doit être réalisée par l'employeur avant l'entrée en formation</p>
--	---

EVALUATION CERTIFICATIVE : OUI NON

RECAPITULATIF DES OBJECTIFS INTERMEDIAIRES

1ère PARTIE : GESTION DE LA RESSOURCE HUMAINE ET CANINE

OBJECTIF INTERMEDIAIRE N° A 16 h 00

A la fin de cette partie, le stagiaire doit être capable de :

- S : - Conseiller le commandement quant au recrutement, à la formation et à l'approche prévisionnelle de la ressource humaine et canine.
 SF : - Elaborer tests et entretiens de recrutement ; suivre et apprécier qualitativement la ressource.
 SE : - Elément de motivation de la ressource et garant de l'application des textes.

Références : A.1.1 à A7.1

2ème PARTIE : GESTION DES MOYENS CYNOTECHNIQUES

OBJECTIF INTERMEDIAIRE N° B 5 h 00

A la fin de cette partie, le stagiaire doit être capable de :

- S : - Conseiller le commandement sur la gestion globale des unités,
 SF : - Participer à l'élaboration et à la gestion d'un budget
 - Veiller au maintien/développement des connaissances acquises.
 SE: - Conseiller pédagogique.

Références : B.1.1 à B2.1

3ème PARTIE : COORDINATION ET OPTIMISATION DE L'OPERATIONNEL

OBJECTIF INTERMEDIAIRE N° C 7 h 00

A la fin de cette partie, le stagiaire doit être capable de :

- S : Conseiller le COS sur intervention ; Connaître les complémentarités de moyens cynotechniques disponibles hors SP et coordonner leur action ; veiller à l'optimisation permanente des capacités opérationnelles.
 SF : Organiser les moyens cynotechniques sur intervention ; organiser et sanctionner des tests de contrôle des aptitudes opérationnelles ;
 SE: Intermédiaire entre le COS et les unités cynotechniques ; Lien avec les moyens cynotechniques complémentaires non SP du secteur et SP des départements limitrophes.

Références : C1.1 à C4.1

4ème PARTIE : EVALUATION

OBJECTIF INTERMEDIAIRE N° D 2 h 00

Références : D1.1

1ère PARTIE**GESTION DE LA RESSOURCE HUMAINE ET CANINE****SEQUENCE : RECRUTEMENT D'UN FUTUR CONDUCTEUR CYNOTECHNIQUE****DUREE : 1 h 30****OBJECTIF SPECIFIQUE N° : A1**

A la fin de la séquence, le stagiaire doit être capable de conseiller le commandement quant au recrutement des futurs conducteurs cynotechniques et mener à bien leur intégration au sein du groupe pré-existant.

JOUR :**HORAIRES :**

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIEL DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
- Exposé théorique	1 h 00	- Matériel audiovisuel - Documentation spécifique SP	- L'entretien d'appréciation de la motivation et des connaissances préalables au recrutement - Tests de dépistage des qualités nécessaires	- Comment recrute-on ?

Référence : A1.1

1ère PARTIE**GESTION DE LA RESSOURCE HUMAINE ET CANINE****SEQUENCE : SUIVI QUOTIDIEN ET EVOLUTION QUALITATIVE D'UNE RESSOURCE HUMAINE****DUREE : 1 h 00****OBJECTIF SPECIFIQUE N° : A2**

A la fin de la séquence, le stagiaire doit être capable de contribuer au maintien de la motivation et des qualités professionnelles individuelles et collectives d'un ensemble d'équipes cynotechniques.

JOUR :**HORAIRE :**

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIEL DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
- Exposé théorique	1 h 00	- Matériel audiovisuel - Documentation spécifique SP	- Approche humaine du suivi au quotidien et du maintien de la motivation - Elaboration d'une journée cohésion avec renouvellement des thèmes	- Comment suit-on ? - Le maintien de la compétence et de la motivation d'un groupe sont plus difficiles à réaliser dès lors que l'opérationnel est moins fréquent.

Référence : A2.1

1ère PARTIE**GESTION DE LA RESSOURCE HUMAINE ET CANINE****SEQUENCE** : GESTION PREVISIONNELLE D'UNE RESSOURCE HUMAINE**DUREE** : 1 H 00**OBJECTIF SPECIFIQUE N° : A3**

A la fin de la séquence, le stagiaire doit être capable de conseiller le commandement sur les évolutions moyen et long-termistes de la ressource humaine.

JOUR :**HORAIRES** :

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIEL DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
<ul style="list-style-type: none"> - Exposé théorique • Gestion qualitative et quantitative 	1 h 00	<ul style="list-style-type: none"> - Matériel pédagogique standard - Documentation spécifique SP 	<ul style="list-style-type: none"> - La gestion prévisionnelle d'une ressource humaine. 	<ul style="list-style-type: none"> - Comment gère-t-on ?

Référence : A3.1

1èrePARTIE**GESTION DE LA RESSOURCE HUMAINE ET CANINE****SEQUENCE : RECRUTEMENT D'UN CHIEN DE RECHERCHE****DUREE : 3 h 00****OBJECTIF SPECIFIQUE N° : A4**

A la fin de la séquence, le stagiaire doit être capable de conseiller le commandement quant aux modalités de recrutement et de réforme des chiens et mettre ces dernières en œuvre.

JOUR :**HORAIRES :**

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIEL DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
- Exposé théorique	1 h 00	- Matériel audiovisuel bibliographie 1 et 2	- Les tares génétiques liées aux races visées	- Séquence réalisée par un vétérinaire
- Démonstrations pratiques	2 h 00	- Terrain d'entraînement - binôme homme-chien	- La législation sur les vices cachés et vices rhédictoires - Les tests de dépistage de la motivation préalable d'un chien - Les composantes de la visite vétérinaire d'achat d'un chien de travail	

Référence : A4.1

1ère PARTIE**GESTION DE LA RESSOURCE HUMAINE ET CANINE****SEQUENCE : LOGEMENT ET ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN DES CHIENS****DUREE : 6 h 00****OBJECTIF SPECIFIQUE N° : A5**

A la fin de la séquence, le stagiaire doit être capable de conseiller le commandement quant à l'ensemble des composantes techniques et légales d'implantation, de fonctionnement et d'optimisation d'un chenil ; il doit pouvoir veiller à la mise en œuvre des plans de prophylaxie et à la prévention/contrôle des affections pathologiques liées à la vie en collectivité canine.

JOUR :**HORAIRES :**

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIEL DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
- Exposé théorique	4 h 00	- Matériel audiovisuel - Bibliographie 1	- Le chenil : conception, suivi, hygiène, normes réglementaires	- Séquence réalisée par un vétérinaire
- Etudes de cas pratiques	2 h 00		- L'éthologie de la collectivité de canine - Les plans de prophylaxie anti-infectieuse et antiparasitaire - Les affections spécifiques de la vie en collectivité canine	

Référence : A5.1

1ère PARTIE**GESTION DE LA RESSOURCE HUMAINE ET CANINE****SEQUENCE : RESPECT DE LA REGLEMENTATION CONCERNANT LE CHIEN****DUREE : 1 h 00****OBJECTIF SPECIFIQUE N° : A6**

A la fin de la séquence, le stagiaire doit être capable de conseiller le commandement quant au respect des textes en vigueur en matière de police sanitaire, de protection animale, de protection de l'environnement, de prérogatives légales et déontologiques du vétérinaire.

JOUR :**HORAIRES :**

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIEL DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
- Exposé théorique Les textes en vigueur en matière de : <ul style="list-style-type: none"> • Police sanitaire • Protection animale • Protection de l'environnement • Prérogatives légales • Déontologie 	1 h 00	- Matériels audiovisuels - Textes en vigueur avec commentaires	- Les règles de police sanitaire concernant le chien - Les textes relatifs à la protection animale - Les données spécifiques concernant la protection de l'environnement - Les rôles légaux du vétérinaires	- Séquence réalisée par un vétérinaire

Référence : A6.1

1^{ère} PARTIE**GESTION DE LA RESSOURCE HUMAINE ET CANINE****SEQUENCE : PHYSIOPATHOLOGIE DE L'EFFORT PHYSIQUE DU CHIEN****DUREE : 3 h 00****OBJECTIF SPECIFIQUE N° : A7**

A la fin de la séquence, le stagiaire doit être capable de comprendre les grandes lignes du fonctionnement physiologique de l'organisme du chien à l'effort et de mettre en œuvre son savoir dans le cadre d'actions préventives et/ou de secourisme d'urgence.

JOUR :**HORAIRE :**

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIEL DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
- Exposé théorique	2 h 00	- Matériel audiovisuel	- Les éléments de biomécanique et de bioénergétique permettant l'optimisation ultérieure des plans d'entraînement physique et de rationnement	- Séquence réalisée par un vétérinaire
- Démonstrations pratiques en sous groupes	1 h 00	- Deux chiens	- Les facteurs favorisant de l'émergence d'une affection pathologique liée au travail - Les notions de base de médecine sportive canine : <ul style="list-style-type: none"> • boiteries • diarrhées de stress • affections podales • syncopes d'effort 	

Référence : A7.1

2ème PARTIE**GESTION DES MOYENS CYNOTECHNIQUES****SEQUENCE : GESTION DES EQUIPES CYNOTECHNIQUES****DUREE : 2 h 00****OBJECTIF SPECIFIQUE N° : B1**

A la fin de la séquence, le stagiaire doit être capable de conseiller le commandement pour tout ce qui concerne le maintien des compétences et des qualités opérationnelles de l'unité cynotechnique et d'élaborer un plan de maintien/actualisation des connaissances acquises.

JOUR :**HORAIRES :**

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIEL DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
- Exposé théorique	1 h 00	- Matériel audiovisuel - Schémas pédagogiques CYN 1 et 2	- - Elaboration d'un plan annuel de maintien des compétences théoriques	
- Etudes pratiques de groupe	1 h 00	- Grilles de progressions types	- Elaboration d'une progression individuelle (équipe conducteur-chien) <ul style="list-style-type: none"> • Quotidienne • Hebdomadaire • Mensuelle • Annuelle - Eléments d'éthologie de l'équipe conducteur /chien	

Référence : B1.1

2ème PARTIE**GESTION DES MOYENS CYNOTECHNIQUES****SEQUENCE : GESTION DES UNITES CYNOTECHNIQUES****DUREE : 3 h 00****OBJECTIF SPECIFIQUE N° : B2**

A la fin de la séquence, le stagiaire doit être capable de conseiller le commandement dans tout ce qui concerne la gestion globale d'un ensemble d'unités cynotechniques, à la mise à disposition de statistiques opérationnelles permettant une meilleure gestion prévisionnelle des moyens nécessaires.

JOUR :**HORAIRES :**

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIEL DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
- Exposés théoriques	1 h 30	- Matériel audiovisuel - Documentation spécifique SP	- Elaboration d'un budget prévisionnel annuel et pluriannuel	
- Exercices pratiques de groupes	1 h 30		- Elaboration d'un compte rendu statistique sur le réalisé et/ou le prospectif - Eléments de la législation sur la pharmacie vétérinaire relatifs à la gestion des stocks et aux notions de péremption.	

Référence : B2.1

3ème PARTIE**COORDINATION ET OPTIMISATION DE L'OPERATIONNEL CYNOTECHNIQUE**

SEQUENCE : METHODOLOGIE OPERATIONNELLE EN RECHERCHE DE PERSONNES EGAREES ET ENSEVELIES

DUREE : 2 h 00

OBJECTIF SPECIFIQUE N° : C1

A la fin de la séquence, le stagiaire doit être capable d'agir en conseiller technique du COS sur intervention, et de ce fait disposer des notions nécessaires à l'appréhension des méthodes et des techniques en vigueur.

JOUR :

HORAIRES :

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIEL DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
- Exposé théorique	2 h 00	- Matériel audiovisuel - Documentation spécifique SP	- L'organisation des secours et l'engagement des équipes cynotechniques lors de recherches de personnes ensevelies - L'organisation des secours et l'engagement des équipes cynotechniques lors des recherches de personne égarée - L'organisation des secours et l'engagement des équipes cynotechniques dans le cadre d'un DICA	

Référence : C1.1

3 ème PARTIE**COORDINATION ET OPTIMISATION DE L'OPERATIONNEL CYNOTECHNIQUE****SEQUENCE : CONNAISSANCE DES DOMAINES CYNOTECHNIQUES D'UTILITE****DUREE : 1 h 00****OBJECTIF SPECIFIQUE N° : C2**

A la fin de la séquence, le stagiaire doit être capable de connaître, afin de pouvoir éventuellement en conseiller, l'emploi des autres domaines d'application du chien d'utilité.

JOUR :**HORAIRE :**

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIEL DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
- Exposé théorique	1 h 00	- Matériel audiovisuel	<ul style="list-style-type: none"> - La cynotechnie utilitaire au plan national - La répartition des moyens cynotechniques de recherche au niveau national - Le recensement des moyens cynotechniques complémentaires SP ou non SP disponibles à proximité géographique 	

Référence : C2.1

3ème PARTIE**COORDINATION ET OPTIMISATION DE L'OPERATIONNEL CYNOTECHNIQUE****SEQUENCE** : CONTROLE D'APTITUDE OPERATIONNELLE**DUREE** : 1 h 00**OBJECTIF SPECIFIQUE N° : C3**

A la fin de la séquence, le stagiaire doit être capable de d'organiser un contrôle de l'aptitude opérationnelle .

JOUR :**HORAIRE** :

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIEL DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
- Exposé théorique	1 h 00	- Matériel audiovisuel	- Les éléments de l'efficacité d'un contrôle de l'aptitude opérationnelle	

Référence : C3.1

3ème PARTIE**COORDINATION ET OPTIMISATION DE L'OPERATIONNEL CYNOTECHNIQUE****SEQUENCE : OPTIMISATION DES CAPACITES OPERATIONNELLES DU CHIEN****DUREE : 3 h 00****OBJECTIF SPECIFIQUE N° : C4**

A la fin de la séquence, le stagiaire doit être capable de concevoir des plans de préparation physique et d'alimentation permettant d'optimiser les qualités opérationnelles des chiens quelque soit l'environnement de l'intervention.

JOUR :**HORAIRES :**

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIEL DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
- Exposé théorique	3 h 00	- Matériel audiovisuel - Documentation spécifique SP	- L'élaboration du plan d'entraînement physique du chien - L'élaboration du plan de rationnement alimentaire du chien - Les éléments de physiologie des environnements extrêmes et de prévention appliquée aux pays exotiques - La logistique nécessaire au chien en cas de DICA.	- Réalisée par un vétérinaire

Référence : C4.1

4ème PARTIE**EVALUATION****SEQUENCE : EVALUATION THEORIQUE ET PRATIQUE****DUREE : 2 h 00****OBJECTIF SPECIFIQUE N° : D1**

A la fin de la séquence, le stagiaire doit être capable de

JOUR :**HORAIRES :**

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIEL DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
- Evaluation théorique :				
• Questionnaire à choix multiples	30 mn			
• Epreuve de mises en œuvre des connaissances théoriques	1 h 00			
- Evaluation pratique :				
• Epreuve de mise en situation	30 mn			

Référence : D1.1

EVALUATION CERTIFICATIVE CYN 3
CONSEILLER TECHNIQUE CYNOTECHNIQUE

**EVALUATION
THEORIQUE**

⇒ **Questionnaire à choix multiples de 40 questions dont 10 éliminatoires**
portant sur :

- les tests de recrutement des chiens
- le suivi de chenil
- la connaissance des moyens cynotechniques nationaux
- la connaissance du chien
- la législation en vigueur
- la terminologie opérationnelle

Temps imparti : 30 minutes

Barème de validation : 30 minutes minimum (1 point par bonne réponse)
Aucune erreur sur les questions éliminatoires
(signalées comme telles sur QCM)

⇒ **Epreuve de mise en œuvre des connaissances théoriques :**

Rédaction d'une note technique à l'intention du DDSIS sur la base d'une
problématique clairement exposée et relative à :

- la gestion de la ressource humaine
- la gestion de la ressource canine
- la gestion des équipes cynotechniques
- la gestion des unités cynotechniques

Date de mise à jour 01/09/98
18/12/97

Annule et remplace la version du

Notes et documents de référence à disposition.

Temps imparti : 1 heure

Barème de validation : Obtention d'une note minimale de 12 sur 20 sur la base d'un barème préétabli par le jury et intégrant :

- le respect des objectifs
prédéfinis..... 10 points
- le présence des justifications techniques de fond
nécessaires 8 points
- la
forme.....
- . 2 points

- Page 1 -

EVALUATION PRATIQUE

⇒ **Epreuve de mise en situation** sur intervention fictive nécessitant des moyens cynotechniques complémentaires

• Analyse par le jury des attitudes

- d'élément complémentaire du chef d'unité cynotechnique
- de conseiller technique du C.O.S.
- de contrôle des liaisons logistiques

• Introduction par le jury d'un élément de difficulté imprévu

- réactivité et propositions au C.O.S.
- Gestion de la nouvelle situation créée.

Temps imparti : 30 minutes

Barème de validation : selon la grille d'appréciation préétablie par le jury, avec possibilité d'éléments éliminatoires. Obtention d'une note minimale de 12 sur 20,

CYN 3 - Page 18/16

CERTIFICATIO N

- ⇒ Si le résultat satisfaisant à chacune des 3 épreuves :
- ⇒ Candidat autorisé à ne représenter à la session suivante, pour une durée maximale de 12 mois, que la ou les deux épreuves auxquelles il a échoué (en d'autres termes toute épreuve réussie le demeure sur une période de 12 mois à compter de la date d'évaluation certificative).

RECYCLAGE DES CONSEILLERS TECHNIQUES

- ⇒ **Obligatoire** pour chaque conseiller technique cynotechnique tous les **5 ans**.
- ⇒ **Sessions** de 2 à 3 jours organisées tous les **2 ans**.
- ⇒ **Programme** :
 - Etude des modifications de la réglementation
 - Connaissance des nouveautés matérielles ou environnementales canines (entretien - préparation du chien)
 - Analyse de retours d'expérience
 - Encadrement d'un stage pratique CYN 1 ou CYN 2
 - Mise à niveau de l'ensemble des connaissances théoriques
- ⇒ **Evaluation certificative** : Non ; simple attestation de participation
- ⇒ **Pré-requis** : envoi préalable du Comité de pilotage national (?) d'un rapport d'activité et d'au moins deux retours d'expériences.

- page 2 -

EVALUATION CERTIFICATIVE CYN 3
CONSEILLER TECHNIQUE CYNOTECHNIQUE

EVALUATION THEORIQUE

⇒ **Questionnaire à choix multiples de 40 questions dont 10 éliminatoires** portant sur :

- les tests de recrutement des chiens
- le suivi de chenil
- la connaissance des moyens cynotechniques nationaux
- la connaissance du chien
- la législation en vigueur
- la terminologie opérationnelle

Temps imparti : 30 minutes

Barème de validation : 30 minutes minimum (1 point par bonne réponse)
Aucune erreur sur les questions éliminatoires
(signalées comme telles sur QCM)

⇒ **Epreuve de mise en œuvre des connaissances théoriques :**

Rédaction d'une note technique à l'intention du DDSIS sur la base d'une problématique clairement exposée et relative à :

- la gestion de la ressource humaine
- la gestion de la ressource canine
- la gestion des équipes cynotechniques
- la gestion des unités cynotechniques

Notes et documents de référence à disposition.

Temps imparti : 1 heure

Barème de validation : Obtention d'une note minimale de 12 sur 20 sur la base d'un barème préétabli par le jury et intégrant :

- le respect des objectifs prédéfinis..... 10 points
- le présence des justifications techniques de fond nécessaires 8 points
- la forme..... 2 points

EVALUATION PRATIQUE

⇒ **Epreuve de mise en situation** sur intervention fictive nécessitant des moyens cynotechniques complémentaires

- Analyse par le jury des attitudes
 - d'élément complémentaire du chef d'unité cynotechnique
 - de conseiller technique du C.O.S.
 - de contrôle des liaisons logistiques
- Introduction par le jury d'un élément de difficulté imprévu
 - réactivité et propositions au C.O.S.
 - Gestion de la nouvelle situation créée.

Temps imparti : 30 minutes
Barème de validation : selon la grille d'appréciation préétablie par le jury, avec possibilité d'éléments éliminatoires. Obtention d'une note minimale de 12 sur 20,

CERTIFICATION

⇒ Si le résultat satisfaisant à chacune des 3 épreuves :

⇒ Candidat autorisé à ne représenter à la session suivante, pour une durée maximale de 12 mois, que la ou les deux épreuves auxquelles il a échoué (en d'autres termes toute épreuve réussie le demeure sur une période de 12 mois à compter de la date d'évaluation certificative).

RECYCLAGE DES CONSEILLERS TECHNIQUES

⇒ **Obligatoire** pour chaque conseiller technique cynotechnique tous les **5 ans**.

⇒ **Sessions** de 2 à 3 jours organisées tous les **2 ans**.

⇒ **Programme :**

- Etude des modifications de la réglementation
- Connaissance des nouveautés matérielles ou environnementales canines (entretien - préparation du chien)
- Analyse de retours d'expérience
- Encadrement d'un stage pratique CYN 1 ou CYN 2
- Mise à niveau de l'ensemble des connaissances théoriques

⇒ **Evaluation certificative** : Non ; simple attestation de participation

⇒ **Pré-requis** : envoi préalable du Comité de pilotage national (?) d'un rapport d'activité et d'au moins deux retours d'expériences.